

Forêt magique de Vallin

Une randonnée proposée par Fredix

La forêt où l'on se sent bien.

La forêt de Vallin, sur la commune de Saint-Victor-de-Cessieu, fut fréquentée, selon la légende, par des druides et des templiers venus profiter de ses vertus curatives. Plusieurs endroits de la forêt sont censés être bourrés d'énergie, il y a dans ce lieu une énergie particulière qui affole les boussoles.

C'est une jolie forêt de hêtres, de chênes et de noisetiers. Une partie de la forêt a été replantée avec des douglas, des merisiers, des chênes rouges.



Durée :	1h15	Difficulté :	Facile
Distance :	3.72km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	64m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	66m	Région :	Dauphiné
Point haut :	521m	Commune :	Torchefelon (38690)
Point bas :	456m		

Description

Stationnez à proximité de l'Étang Rompit au Nord-Ouest de Torchefelon.

(D/A) Empruntez le Chemin des Douglas qui s'enfonce dans la forêt et retrouvez rapidement une bifurcation.

(1) Suivez direction La Thébaïade par le haut en prenant le sentier rectiligne sur la gauche, c'est le Chemin de la Grande Allée. Rejoignez un carrefour de sentiers à ce lieu-dit.

(2) À La Thébaïade, suivre, à gauche, l'indication Étang de Vallin par le haut.

Faites une halte à l'étang où vous aurez peut-être la chance d'apercevoir un martin-pêcheur.

(3) Prenez le chemin du retour (par en bas) à droite du chemin par lequel vous êtes arrivés

Le chemin remonte vers la Thébaïade.

(2) Empruntez à gauche le chemin des Combes qui permet de longer la rive gauche du Ruisseau du Moulin, sur votre gauche.

À la mare avec le pont, restez sur le côté droit de la mare et continuez de monter en longeant le ruisseau pour retrouver le premier carrefour.

(1) Prenez en face pour revenir au parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Chemin large et facile.

Parcours ombragé agréable même par forte chaleur.

Prévoir une bonne paire de baskets et de l'eau à boire.

A proximité

Siège en pierre large de 2 mètres, remontant peut-être à l'époque mégalithique, appelé le Fauteuil du Seigneur. Ce siège pourrait avoir été un autel druidique.

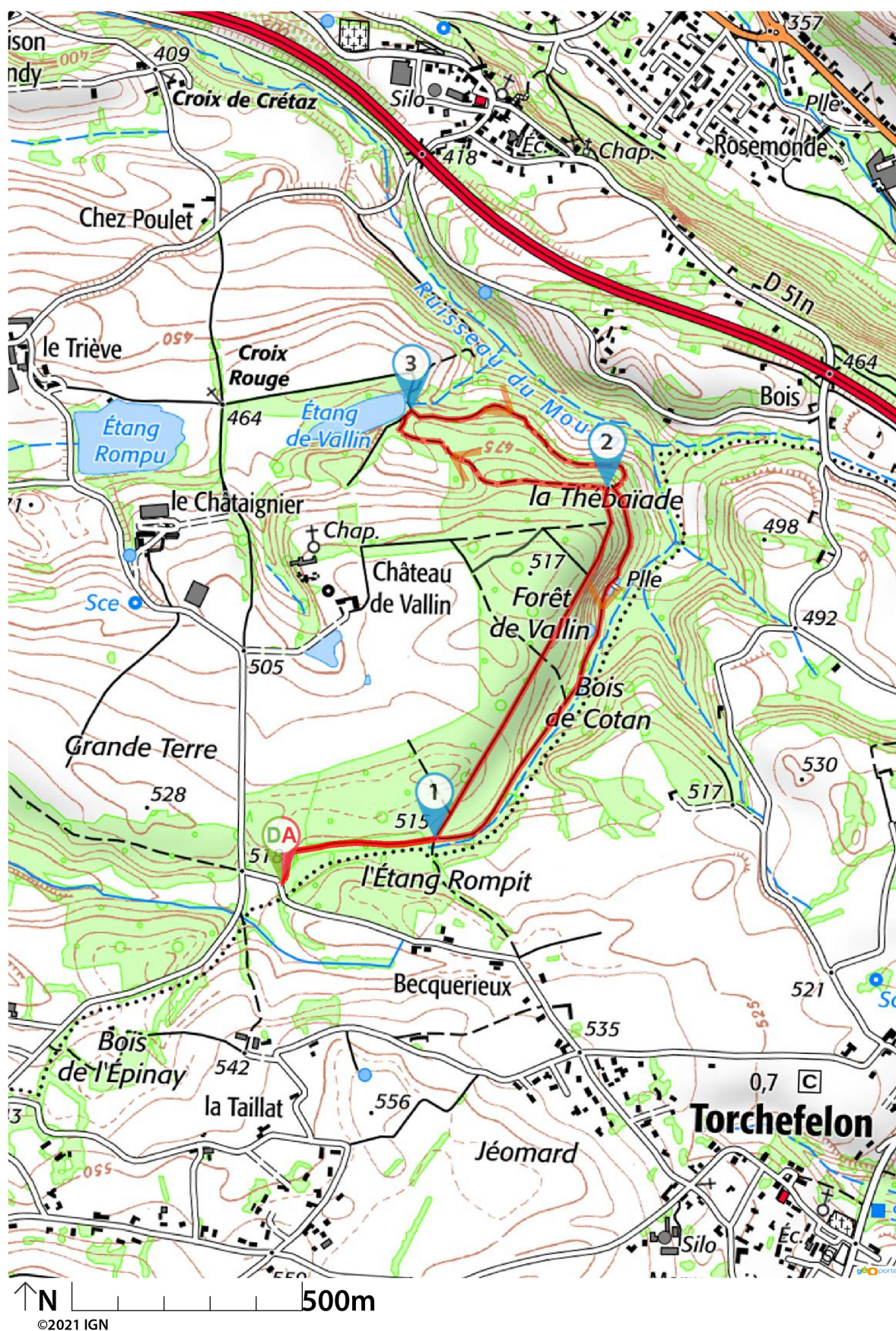
Celui qui le trouve l'indique sur la carte !

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-foret-magique-de-vallin/>

Points de passages

- D/A Parking proche de l'Étang Rompit**
N 45.525967° / E 5.385979° - alt. 520m - km 0
- 1 Bifurcation**
N 45.52683° / E 5.39026° - alt. 517m - km 0.39
- 2 La Thébaïade**
N 45.533654° / E 5.395075° - alt. 475m - km 1.25
- 3 Carrefour**
N 45.535179° / E 5.389614° - alt. 463m - km 1.8
- D/A Parking proche de l'Étang Rompit**
N 45.525973° / E 5.385983° - alt. 520m - km 3.72

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



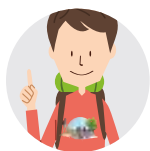
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando du *visorandonneur*
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

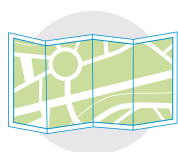
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



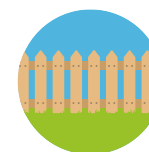
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



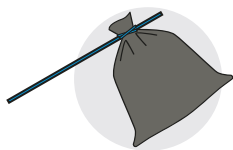
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.